



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des logements sociaux qui profitent à des élus :

SYNPER veut dénoncer les élus qui ont fraudé pour bénéficier indûment de la part réservataire des logements sociaux du Conseil régional d'Ile de France.

À partir de juin 2014, l'élue du Parti Socialiste Michèle Sabban était prise d'assaut par de nombreux médias tels que Le Monde, Libération, Le Figaro, Le Parisien, Marianne, etc. La raison de cette avalanche médiatique ? Un appartement parisien, (logement social*, réservé aux agents à faible revenu) avait été accordé à la présidente de la commission d'attribution des logements sociaux réservés aux agents à faible revenu pendant 10 ans.

Cette constatation est d'autant plus scandaleuse quand « *on sait que 500 000 personnes attendent un logement dans la seule Ile de France* », fait remarquer Bernard Debré député de Paris lors d'une question au sujet de la polémique autour du logement social de Michèle Sabban en juin 2014.

Cette découverte a produit des retombées médiatiques. En effet, l'ex-vice-présidente de la région Île-de-France, qui a démissionné de sa fonction et renoncé à son logement social fin juin 2014, n'est fort probablement pas la seule élue à bénéficier d'un tel avantage abusif. Le syndicat FA-FPT / SYNPER IDF a donc décidé, avec l'aide de la collectivité territoriale dirigée par Jean-Paul Huchon, de déceler les élus qui bénéficient de la même procédure.

Cependant face au manque d'enthousiasme du président de la région Ile de France, SYNPER a sévi en déposant une plainte en vue d'ouvrir une enquête qui permettra d'établir l'ampleur de la fraude.

Cette démarche confirme le bien-fondé de la confiance que les agents territoriaux accordent à SYNPER : ce syndicat a été classé troisième sur sept à l'issue des élections professionnelles du 4 décembre 2014, signifiant le profond souhait d'un changement de gestion de la région.

SYNPER est déterminé à obtenir gain de cause pour les 12 000 agents de la collectivité concernée mais aussi, au-delà, pour les citoyens privés de leur droit.

(*Logement social : logement destiné, à la suite d'une initiative publique ou privée, à des personnes à revenus modestes qui auraient des difficultés à se loger sur le marché.)

Contact presse :

Maître Richard KOPLEWICZ, avocat représentant le syndicat. Téléphone : 01.45.44.99.55

Vincent CALLIES, Président du syndicat SYNPER. Téléphone : 06.16.95.27.97